

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.006

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 5 janvier, à 10 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 décembre 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 décembre 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIT REPRÉSENTÉ : Néant

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Nancy LEFÈBVRE

ABSENT (DÉCÉDÉ) : M. Bernard GIRAUD

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 31

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : **DÉSFFECTATION DU PARKING SITUÉ RUE DU PASTEUR SAMUEL BESANÇON
À ROYAN - PROJET IMMOBILIER HABITAT 17 - RÉSIDENCE JOB**

RAPPORTEUR : Mme DAUZIDOU

VOTE : UNANIMITÉ

La Ville de Royan est propriétaire de la parcelle cadastrée AT n° 422, d'une superficie de 5 942 m², située rue du Pasteur Samuel BESANÇON à Royan, sur laquelle HABITAT 17 avait édifié un ensemble immobilier dénommé "Résidence Job", composé de deux immeubles, cadastrés AT n° 420 et n° 421, appartenant à HABITAT 17 (plan A ci-annexé).

En lieu et place de ces deux immeubles aujourd'hui démolis, la commune a autorisé HABITAT 17 à instruire un nouveau programme immobilier, d'une quarantaine de logements, sur la parcelle cadastrée AT n° 422.

Afin de conduire à bien cette opération d'intérêt général, il est nécessaire de mettre à la disposition d'HABITAT 17 une parcelle non cadastrée, classée dans le domaine public communal à usage de parking, située rue du Pasteur Samuel BESANÇON, d'une superficie d'environ 1 594 m² (plan B ci-annexé).

Pour ce faire, il convient de constater la désaffectation de ce parking, opération qui consiste à constater que ce bien n'est plus affecté à l'usage direct du public et qu'il ne sert pas à l'accomplissement d'une mission de service public.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de constater que ce parking n'est plus affecté à l'usage direct du public.

Dès que les travaux auront été effectués, HABITAT 17 sera le propriétaire des emprises des nouveaux bâtiments et elle rétrocèdera à la commune, à l'euro symbolique, les emprises des parcelles non utilisées par les bâtiments, y compris celles cadastrées AT n° 420 et n° 421, actuellement propriétés d'HABITAT 17, dans la mesure où elles ne serviraient pas à l'emprise des nouveaux bâtiments.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2241-1 et suivants,
- Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L.2141-1 et suivants,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de constater et d'approuver la désaffectation du domaine public communal de la parcelle non cadastrée, actuellement classée dans le domaine public communal à usage de parking, située rue du Pasteur Samuel BESANÇON, d'une superficie d'environ 1 594 m², dans le cadre du projet de construction d'une quarantaine de logements, sur le site dénommé "Résidence Job", au lieu et place des deux immeubles aujourd'hui démolis,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tous les documents utiles pour y procéder.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

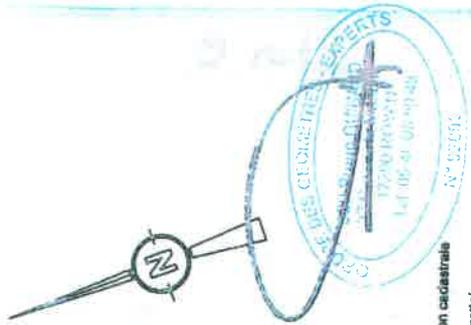
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 janvier 2017

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENCO

X	Y
366.22	525.95
367.76	525.36
348.12	511.60
500.53	474.86
510.88	458.32
422.07	988.23
404.37	570.87

Pour le Depot. Nour de Royan et par délégation, L'Adjoint de l'urbanisme et au domaine communal.
Marie GODEFROY 021300



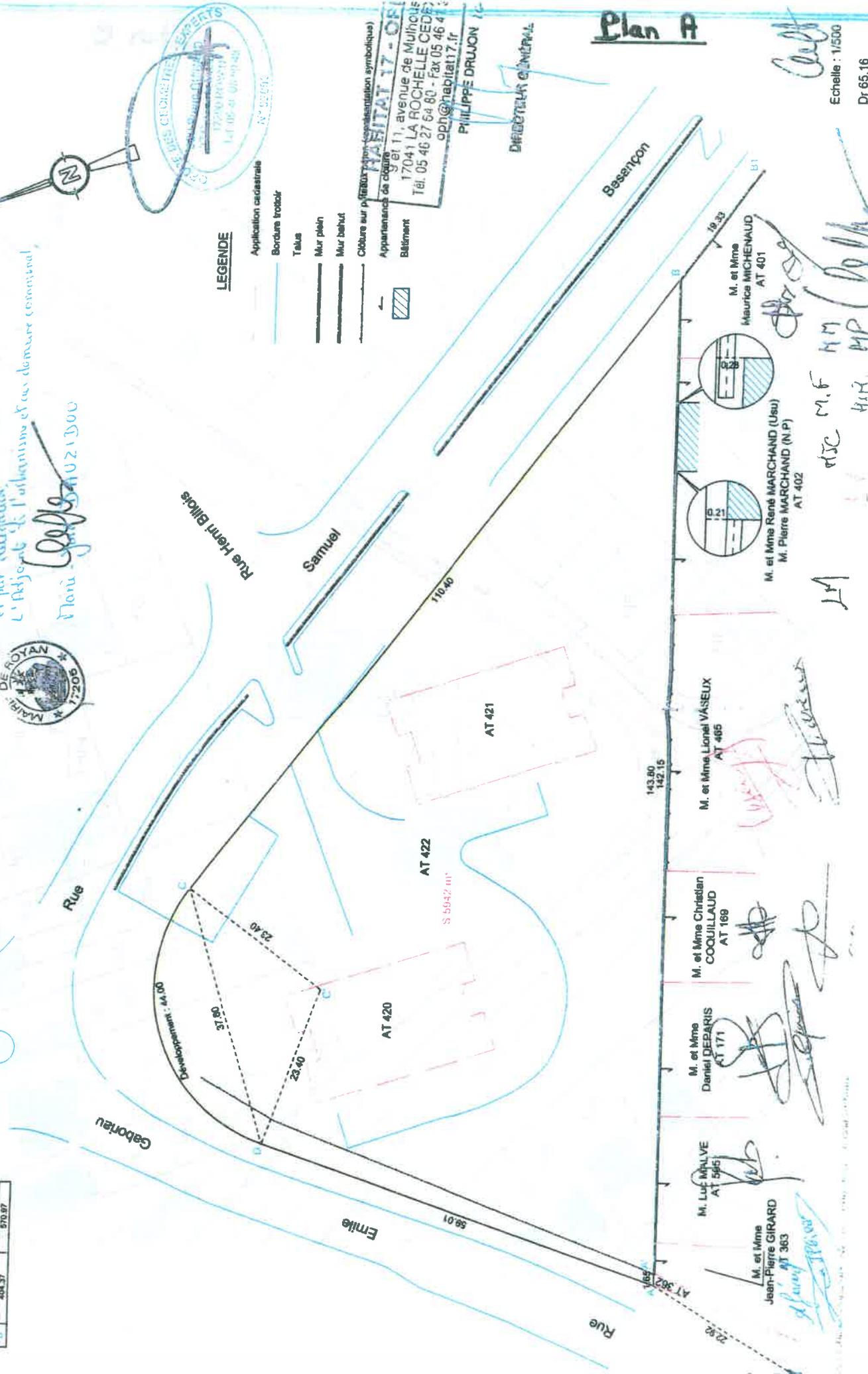
LEGENDE

- Application cadastrale
- Bordure trottoir
- Talus
- Mur plein
- Mur bahut
- Clture sur p... (Cotation symbolique)
- Appartenance de cature
- Bâtiment

HABITAT 17 - OPH
 17041 LA ROCHELLE CEDEX
 Tel. 05 46 27 64 80 - Fax 05 46 47 17 17
 oph@habitat17.fr
PHILIPPE DRUJON
 DIRECTEUR GÉNÉRAL

Plan A

Echelle : 1/500
 Dr 65.16



M. et Mme Maurice MICHEAUD AT 401
M. et Mme René MARCHAND (Usu) M. Pierre MARCHAND (N.P) AT 402
M. et Mme Lionel VASEUX AT 485
M. et Mme Christian COQUILLAUD AT 189
M. et Mme Daniel DEPARIS AT 171
M. Luc MALVE AT 585
M. et Mme Jean-Pierre GIRARD AT 363

M. et Mme Lionel VASEUX AT 485

M. et Mme Christian COQUILLAUD AT 189

M. et Mme Daniel DEPARIS AT 171

M. Luc MALVE AT 585

M. et Mme Jean-Pierre GIRARD AT 363

M. et Mme Maurice MICHEAUD AT 401
M. et Mme René MARCHAND (Usu) M. Pierre MARCHAND (N.P) AT 402

M. et Mme Lionel VASEUX AT 485

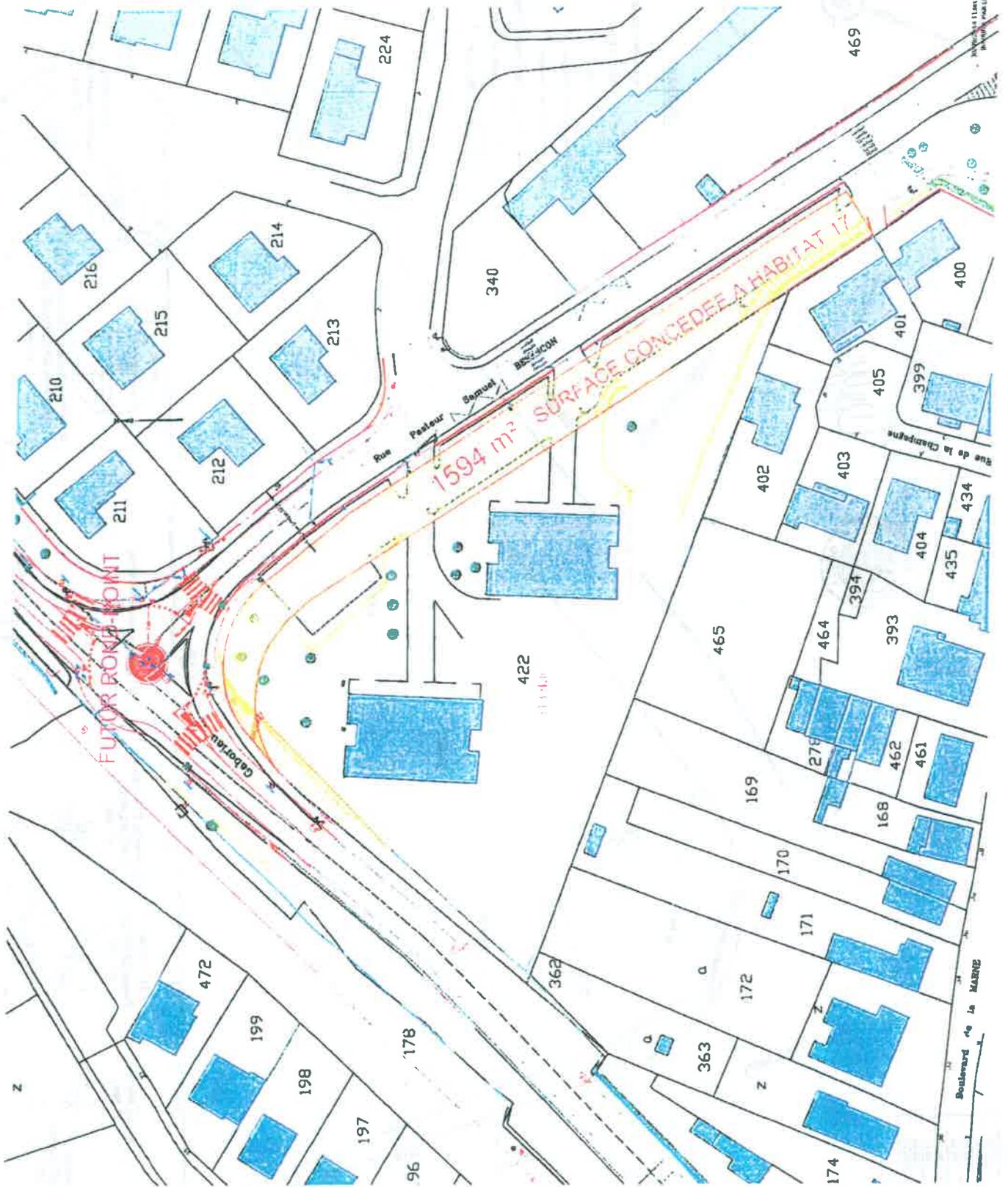
M. et Mme Christian COQUILLAUD AT 189

M. et Mme Daniel DEPARIS AT 171

M. Luc MALVE AT 585

M. et Mme Jean-Pierre GIRARD AT 363

Plan B



PROJET DE LOTISSEMENT 350 A 1200 M² - ANNEXE 1001.00
PARCELLE N° 17 - 1594 M² - RUE DE LA CHAPELLE 21